



**VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY**  
**SCHÉMA PLURIANNUEL**  
**D'ACCESSIBILITÉ**  
2025 – 2027

22/08/2025

## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ .....</b>	<b>3</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES AFFECTÉES À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>ORGANISATION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE ....</b>	<b>3</b>
Action de formation et de sensibilisation.....	3
Recours à des compétences externes.....	4
Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets .....	4
Test utilisateur .....	4
Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché .....	4
Recrutement .....	4
Traitement des retours utilisateurs .....	4
<b>PROCESSUS DE CONTRÔLE ET DE VALIDATION.....</b>	<b>4</b>
<b>PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL .....</b>	<b>5</b>
Recensement .....	5
Évaluation et qualification.....	5
<b>AGENDA PLANIFIÉ DES INTERVENTIONS.....</b>	<b>5</b>
Plans annuels .....	5
<b>ANNEXE 1 : PÉRIMÈTRE TECHNIQUE ET FONCTIONNEL.....</b>	<b>6</b>
Sites internet ouverts au public.....	6
Sites extranet.....	7
Sites intranets.....	7
Applications .....	7

## **Introduction**

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

## **Politique d'accessibilité**

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels internes à la mairie d'Essey-lès-Nancy.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à des plans annuels d'action, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel d'accessibilité est placé sous la responsabilité de Frédéric Villars ([frederic.villars@esseylesnancy.fr](mailto:frederic.villars@esseylesnancy.fr)), référent accessibilité.

Sa mission est de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, accompagner les équipes internes par des actions de formations notamment, de contrôler et de veiller à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 en procédant à des audits réguliers, assurer la prise en charge des demandes des utilisateurs et de manière générale la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap.

## **Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique**

Une évaluation en termes de besoins humains et financiers a été menée courant 2023. Elle a conduit à l'établissement d'une feuille de route en termes de formation du personnel municipal et d'investissement sur la durée couverte par le présent schéma pluriannuel d'accessibilité.

Le poste budgétaire dédié à l'accessibilité numérique sera étudié chaque année pour permettre la formation du personnel, la réalisation des différents audits RGAA et les correctifs nécessaires.

## **Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique**

La prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite une adaptation de l'organisation interne de production et de gestion des sites web et application concernés, l'accompagnement des personnels, une modification des procédures de marché et, enfin, la prise en charge des personnes en situation de handicap lorsqu'elles signalent des difficultés.

Les éléments ci-dessous décrivent les points importants sur lesquels la Ville d'Essey-lès-Nancy va s'appuyer pour améliorer l'accessibilité numérique de l'ensemble de ses sites web et applications.

## **Action de formation et de sensibilisation**

Tout au long de la période d'application de ce schéma, des actions de formation et de sensibilisation vont être organisées afin de permettre aux personnels intervenant sur les sites et les applications de développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles.

## **Recours à des compétences externes**

Chaque fois que nécessaire il sera fait appel à des intervenants externes afin d'accompagner la commune dans la prise en compte de l'accessibilité. Cela recouvre par exemple les actions de sensibilisation et de formation, les actions d'accompagnement et plus particulièrement les actions d'audit et de certification des sites web et applications concernées.

## **Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets**

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA vont être inscrits et rappelés dès le début des projets dont ils constitueront un axe majeur et une exigence de base.

De la même manière, ces objectifs et ces exigences seront rappelés dans les éventuelles conventions établies avec nos opérateurs, délégataires ou partenaires.

### **Test utilisateur**

Si des tests utilisateurs sont organisés, en phase de conception, de validation ou d'évolution d'un site web ou d'une application, le panel d'utilisateurs constitué comprendra dans la mesure du possible des personnes en situation de handicap.

## **Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché**

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA doivent constituer une clause contraignante et participer à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire lors de la commande de travaux au travers des appels d'offres notamment.

Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures ont été adaptées pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

### **Recrutement**

Une attention particulière va être portée sur les compétences en matière d'accessibilité numérique des personnels intervenant sur les services numériques, lors de la création des fiches de postes et les procédures de recrutement.

### **Traitement des retours utilisateurs**

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, un moyen de contact va être mis en place, au fur et à mesure des travaux de mise en conformité, sur chaque site ou application, permettant aux utilisateurs en situation de handicap de signaler ses difficultés.

Afin de répondre à leurs demandes, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance va être étudiée avec l'ensemble des services et des personnels impliqués.

Dans l'attente, les demandes seront traitées par Frédéric Villars ([frederic.villars@esseylesnancy.fr](mailto:frederic.villars@esseylesnancy.fr)), référent accessibilité, responsable de l'élaboration, la mise en place et le suivi de ce schéma pluriannuel.

### **Processus de contrôle et de validation**

Chaque site ou application fera l'objet, lors de la mise en ligne initiale, lors d'une mise à jour substantielle, d'une refonte ou à la fin des opérations de mises aux normes, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration de conformité conformément aux termes de la loi.

Pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ce contrôle sera effectué en interne par une personne formée qui n'aura pas été impliquée dans le projet ou par l'intermédiaire d'un intervenant externe spécialisé.

Ces opérations de contrôle destinées à l'établissement ou la mise à jour des déclarations de conformité interviennent en complément des opérations habituelles de recette et contrôle intermédiaires qui seront organisées, si nécessaire, tout au long de la vie des projets.

## Périmètre technique et fonctionnel

### Recensement

La ville d'Essey-lès-Nancy gère 5 sites internet à destination du public et 2 sites extranet à destination de ses personnels. 1 site (portail famille) est géré par un délégataire de service public.

### Évaluation et qualification

Chaque site ou application a été qualifié selon des critères tels que la fréquentation, le service rendu, la criticité, le cycle de vie (date de la prochaine refonte) ou encore les technologies employées.

Des évaluations rapides de l'accessibilité, permettant de servir de socle à l'élaboration des interventions d'audit ont été ou vont être réalisées sur l'ensemble des sites et applications concernées.

Ces évaluations portent sur un petit nombre de critères choisis pour leur pertinence en termes d'évaluation de la complexité et de la faisabilité de la mise aux normes RGAA.

L'annexe 1 (infra : « Annexe 1 : périmètre technique et fonctionnel ») décrit tous les éléments du périmètre technique.

## Agenda planifié des interventions

Compte tenu des informations recueillies lors de l'élaboration de ce schéma, la complexité des sites et applications, leur classement par ordre de priorité et leur évaluation en termes de faisabilité, les opérations de mise en conformité vont s'étaler sur les années 2025 à 2027.

### Plans annuels

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en termes d'accessibilité numérique de la Ville d'Essey-lès-Nancy.

Nom	Consultation	Dernière mise à jour
Plan annuel 2025	<a href="https://www.esseylesnancy.fr/accessibilite">https://www.esseylesnancy.fr/accessibilite</a>	17 octobre 2025
Plan annuel 2026	À venir	—
Plan annuel 2027	À venir	—

## Annexe 1 : périmètre technique et fonctionnel

Le périmètre technique et fonctionnel est organisé autour de quatre catégories de sites ou applications :

- Les sites internet ouverts au public (sites ou version mobile) ;
- Les sites extranet (sites ou version mobile) ;
- Les sites intranet (sites ou version mobile) ;
- Les applications (sites ou version mobile).

Les indications notées « — » sont inconnues ou en cours de collecte et feront l'objet d'une mise à jour ultérieure.

### Sites internet ouverts au public

Site	Type	Mise en ligne	Refonte	URL	Priorité	Notes	Schéma public
Site officiel de la ville d'Essey-lès-Nancy	Internet	2022	—	<a href="https://www.esseylesnancy.fr">https://www.esseylesnancy.fr</a>	1	Conformité partielle	X
GRC Publik démarches en ligne	Portail citoyen	2022	—	<a href="https://essey.demarches.g-ny.eu">https://essey.demarches.g-ny.eu</a>	2	Absence d'audit	X
Portail famille DSP Léo Lagrange	Portail famille	2021	—	<a href="https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11698500">https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11698500</a>	3	Absence d'audit	X
Site de la crèche intercommunale	Internet	—	2026	<a href="https://creche-frimousse.fr">https://creche-frimousse.fr</a>	4	Gestion à venir (2026)	X
Site événementiel Festival Essey Chantant	Internet	2020	2027	<a href="https://www.esseychantant.com">https://www.esseychantant.com</a>	5	Futur élément de l'usine à sites	X
Site événementiel Foulées de l'Oppidum	Internet	2018	2027	<a href="https://fouleesdeloppidum.wixsite.com/trail">https://fouleesdeloppidum.wixsite.com/trail</a>	5	Futur élément de l'usine à sites	X

## Sites extranet

Site	Type	Mise en ligne	Refonte	URL	Priorité	Notes	Schéma public
Extranet de la ville d'Essey-lès-Nancy	Extranet	2022	—	<a href="https://www.esseylesnancy.fr/portail-extranet">https://www.esseylesnancy.fr/portail-extranet</a>	1	Conformité partielle	
GRC Publik démarches internes	Portail agents	2022	—	<a href="https://agents-essey.demarches.g-ny.eu">https://agents-essey.demarches.g-ny.eu</a>	2	Absence d'audit	

## Sites intranet

Site	Type	Mise en ligne	Refonte	URL	Priorité	Notes	Schéma public
—	Intranet	—	—	—	—	—	

## Applications

Site	Type	Mise en ligne	Refonte	Url	Priorité	Notes	Schéma public
—	Application	—	—	—	—	—	